

République Française
Département de l'Aisne
Arrondissement de LAON
Commune de CHARMES



Rentrée scolaire 2023/2024
Note à l'attention des parents

Les dossiers d'inscription pour la cantine scolaire et l'accueil périscolaire sont à votre disposition sur le site de la mairie de CHARMES www.charmes-aisne.fr ou en mairie à partir du 07 juillet prochain.

Les dossiers complets doivent être remis en mairie **avant le 18 août 2023.**

Pour toute question, les services de la mairie restent à votre disposition.



Le Maire,

Bruno COCU